

Bulletin Municipal 2024

Saint-Thomas de Courceriers



Le mot du Maire

Comme chaque année, je vous souhaite en mon nom et en celui du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année et un bon Noël ; que l'année 2024 soit synonyme de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les félicite d'avoir posé leurs valises à Saint-Thomas de Courceriers.

Vous avez pu constater que nous avons changé d'agent pour l'entretien de la salle communale. Christelle nous a quitté pour des raisons professionnelles et je la remercie du travail effectué en lui souhaitant bon vent dans ses nouvelles fonctions. C'est avec plaisir que nous accueillons Aglaé, engagée pour 4 heures hebdomadaires de travail. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

Durant l'année 2023, nous avons finalisé le projet d'antenne relais qui je l'espère, permet à tout le territoire d'accéder à la 4G en supprimant les zones blanches.

Une clôture de protection a été posée sur le mur d'enceinte de la mairie/salle des fêtes pour sécuriser les abords, notamment vis-à-vis des enfants qui jouent sur la pelouse par rapport au dénivelé de la route. Jusqu'à présent, aucun accident ne s'est jamais produit à notre connaissance mais la vie d'un enfant est trop précieuse pour prendre un tel risque.

Pour 2024, nous espérons pouvoir rénover deux vitraux de l'église qui se sont fragilisés avec le temps. Des entreprises ont répondu favorablement mais des normes architecturales nous sont imposées (pas de châssis fixe en aluminium sans aucune solution de remplacement proposée) pénalisant le coût financier de cette restauration estimée à environ 30 000 €.

Le gros investissement pour 2024 sera la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux : mairie, salle des fêtes et logements locatifs. Il s'agit de les rendre moins énergivores et de réduire l'empreinte environnementale de notre bâti. Nous avons sollicité un bureau d'étude pour un diagnostic énergétique et une estimation des travaux à réaliser de l'ordre de 250 000 € H.T.

La nouveauté pour nous tous au 1^{er} janvier sera la mise en place de la redevance incitative. Cette redevance viendra remplacer la taxe d'ordures ménagères prélevée sur vos impôts fonciers. Elle n'est plus liée à la valeur locative de votre maison mais au nombre de dépôts effectués dans l'année. Si vous n'avez pas encore récupéré votre badge lors des permanences à la mairie du service déchets de la Communauté de Communes des Coëvrons, il sera mis à votre disposition par la suite au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Je conçois que ce changement ne soit pas très populaire mais il permettra d'assurer l'équilibre financier du service déchetterie des Coëvrons et surtout sera plus équitable.

Enfin, je voudrais remercier toutes les personnes qui participent à la vie de la Commune que ce soit les associations ou bien ceux qui donnent de leur temps pour les autres et pour notre environnement (fleurissement, désherbage du cimetière, entretien de l'église...). Notre bien-vivre ensemble est l'affaire de chacun d'entre nous.

Je vous donne rendez-vous le **samedi 13 janvier 2024** à 11 heures pour un moment de convivialité et d'échanges à l'occasion des Vœux 2024.

Le Maire
Jacques DANEAU

Budget de la commune

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022

A - Section de fonctionnement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	202 771,34 €
<i>Dépenses</i>	- 106 507,92 €
<i>Recettes</i>	139 596,18 €
Résultat de l'exercice	33 088,26 €
Résultat de clôture	235 859,60 €

B - Section d'investissement

	Résultat/Solde
Résultat de l'exercice précédent	- 3 313,31 €
<i>Dépenses</i>	- 55 790,87 €
<i>Recettes</i>	5 833,64 €
Résultat de l'exercice	- 53 270,54 €
Reste à réaliser :	
<i>Dépenses</i>	0,00 €
<i>Recettes</i>	0,00 €
Résultat de clôture	- 53 270,54 €
 Soit un excédent global de clôture de	 182 589,06 €

2 - BUDGET PRIMITIF 2023

A – Section de Fonctionnement :	295 946,06 €
B – Section d'Investissement :	156 770,54 €

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h15 - 17h15

Vendredi 14h15 - 17h15

Samedi 10h00 - 12h00 (*4^{ème} de chaque mois*)

Téléphone : 02 43 37 93 05

Email : mairie.stthomas@wanadoo.fr

État civil 2023

Nouveaux habitants :

Patrick LEROY

9 Place de l'église

Nicolas VIGNE

1 et 2 Place de l'église

*Nous vous souhaitons la Bienvenue dans notre village.***Mariage :** Aucun**Naissance :** Aucune**Décès :**Mr Samuel GRAHAM 230 Chemin de la Corbière
décès survenu le 10 Septembre 2023.*Nos plus sincères condoléances à sa famille.***Il y a 100 ans... en 1923 :****Mariages : 5****Naissances : 19****Décès : 15**

Travaux réalisés en 2023

Changement des panneaux d'agglomération et ajout de petits panneaux de signalisation (parking, toilettes, lavoir, mairie, salle des fêtes, chapelle des Rus, cimetière).

Coût total : 1587 €



Aménagement et sécurisation du terrain devant la mairie et la salle des fêtes.

Coût total : 12 366 €



Installation d'une antenne relais.

L'État s'est engagé à supprimer les zones blanches pour la téléphonie mobile, dont à St-Thomas. L'installation de l'antenne a été prise en charge par le fournisseur *FREE*.

La Commune perçoit un loyer annuel de 500 €.



La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative



À partir du 1^{er} janvier 2024, l'ouverture des tambours des conteneurs d'ordures ménagères se fera en présentant un badge fourni au préalable par la Communauté de Communes lors de permanences organisées à la mairie (voir ci-dessous) entre septembre et décembre 2023. Toute personne ne présentant pas son badge à partir de cette date ne pourra pas déposer ses déchets dans les conteneurs.

Les tambours auront une capacité maximale de 50 litres. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier/cartonnettes resteront en accès libre, sans limitation de dépôt.

Les quatre déchèteries seront également équipées d'un contrôle d'accès : Bais, Evron, Sainte-Suzanne-et-Chammes et Montsûrs. Vous pourrez entrer uniquement en présentant votre badge, le même que celui vous permettant d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Il n'y aura cependant aucune limitation d'accès, ni de surfacturation pour les ménages car le fonctionnement des déchèteries est pris en charge dans la part abonnement.

Les permanences de distribution des badges à Saint-Thomas-de-Courceriers

- Vendredi 1^{er} décembre : 13h30-18h30
- Mercredi 6 décembre : 13h30-18h30
- Vendredi 22 décembre : 13h30-18h30
- Samedi 23 décembre : 9h00-12h00 et 13h30-17h30



La redevance sera constituée :

- **D'une part fixe (l'abonnement au service)** : elle correspond aux coûts fixes du service (fonctionnement des déchèteries, personnel, charges, entretien des véhicules, carburant...).
- **D'une part variable** : nombre de fois que les conteneurs seront ouverts avec votre badge pour déposer une poubelle.

À noter : un nombre minimal d'ouverture est inclus dans le forfait pour éviter les dépôts sauvages et la délocalisation des poubelles dans une autre intercommunalité.

La grille tarifaire

- Abonnement au service : 115 € par an.
- Tarif du dépôt (inclus et supplémentaire) : 1,90 € par dépôt.

À noter : Les usagers peuvent bénéficier d'un bonus de 10 € déduit de leur facture s'ils réalisent 5 dépôts de moins que le nombre inclus dans leur forfait.

Forfait (nombre de personnes dans le foyer)	Nombre de dépôts Inclus dans le forfait par an	Coût total du forfait (abonnement + dépôts inclus)
1	17	147,30 €
2	26	164,40 €
3	36	183,40 €
4	44	198,60 €
5	52	213,60 €
6 et plus	60	229,00 €
Résidence secondaire	36	183,40 €

Comment utiliser le badge pour les conteneurs d'ordures ménagères ?

Posez-le pendant 2 secondes sur la partie basse du lecteur du conteneur.

- Si le voyant est **vert** : un bip retentit, le système est déverrouillé. Vous pouvez soulever la poignée et déposer votre sac à l'intérieur.
- Si le voyant est **orange** : le conteneur est plein ou en maintenance.
- Si le voyant est **rouge** : votre badge n'est pas reconnu. Appelez la Communauté de Communes au **02 43 66 32 00** (vous pouvez également appeler ce numéro en cas de perte de votre badge).

Vous êtes en possession de déchets non recyclables qui ne sont pas acceptés dans votre bac d'ordures ménagères ?

Déposez-les en déchèterie !



- **Les déchets issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage**

Dangereux pour notre santé et notre environnement, ces déchets ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Ils doivent **IMPÉRATIVEMENT** être déposés en déchèterie, si possible dans leurs emballages d'origine. Pour éviter toute erreur de collecte, reportez-vous à l'étiquette figurant sur le produit. Des pictogrammes signalent leur niveau de dangerosité.

- **Les ampoules**

Recyclables à 90 %, les ampoules doivent être déposées en déchèterie ou rapportées en magasin. Elles sont ensuite prises en charge par Recylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des ampoules usagées en France. Celui-ci est intégralement financé par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une ampoule neuve.



Ampoule fluo-compacte



Ampoule à led



Tube fluorescent

- **Les déchets de soins infectieux et les médicaments** sont à déposer à la pharmacie.

Déchèterie de Bais

Zone de l'Aubrière Tél. : 02 43 69 33 24

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00 (18h du 01/04 au 30/09)

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (18h du 01/04 au 30/09)

Service Environnement des Coëvrons : Tél. : 02 43 66 32 00 Internet : www.coevrons.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition. Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux, demander un certificat d'urbanisme, déposer une demande de permis de construire ou d'aménager.

La 3C met en place un service permettant aux habitants de saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement prérempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

coevrons.fr/article/urbanisme

La mairie de Saint-Thomas de Courceriers reste à vos côtés pour recevoir le dépôt des demandes en version papier.

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Génération Mouvement de St-Thomas

Les activités de cette année :

- Les rencontres des 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois ont eu lieu.
- Les cotisations annuelles ont été perçues, sans augmentation (*à voir par la suite*).
- Le concours de belote du 7 septembre n'a pas été un succès (*44 joueurs*) mais pas déficitaire.

Pour 2024, reprenez les dates dès maintenant...

- L'Assemblée Générale est prévue le 17 janvier.
- Concours de belote : le jeudi 2 mai et le jeudi 5 septembre.
- Repas le 3^{ème} mercredi d'octobre.
- Bûche de Noël le 3^{ème} mercredi de décembre.

Aujourd'hui nous sommes 45 adhérents inscrits au Club, c'est bien... mais le Club est ouvert à de nouveaux participants.



Contacts :

Jean-Yves DUTERTRE au 06 70 33 89 33

Jean-Claude MORIN au 06 75 35 79 60

Bon Noël et Meilleurs Vœux à tous pour l'année 2024.

Amicale A.F.N. Saint-Thomas

L'association a repris les activités des années précédentes :

- Assemblée Générale fin Janvier
- Pique-nique à l'Étang des Perles le 19 juillet
- Commémorations au Monument aux Morts les 8 mai et 11 novembre, suivies par une trentaine de personnes.
- Trois membres de l'Association étaient présents à l'Assemblée Générale Départementale le 10 septembre à Cossé-le-Vivien.

Nous remercions la Municipalité pour le vin d'honneur clôturant ces cérémonies.

Contact : Jean-Yves MENAGE



Comité de jumelage Bais / Oy-mittelberg Allemagne

Cela faisait 4 années, en raison du Covid, que nous n'avions pu organiser le traditionnel échange de jeunes. C'est du 12 au 18 août que nous avons enfin retrouvé nos amis allemands. En effet, 35 jeunes et accompagnateurs de Oy-Mittelberg sont venus séjourner dans le secteur de Bais.



Accueillis le samedi par une quinzaine de familles, que nous tenons une nouvelle fois à remercier, la semaine est très vite passée. En début de séjour, des activités ludiques, des repas avec les familles, une sortie à Cancale et Saint-Malo ont permis à chacun de mieux se connaître.

Le point d'orgue de cet échange a été le séjour à Saint-Léonard des Bois au camping municipal, où nous avons, pendant 3 jours, pu camper et effectuer quelques activités au Domaine du Gasseau (*accrobranche, tir à l'arc, canoë kayak*).

Tous les jeunes se sont donnés rendez-vous l'année prochaine à Oy-Mittelberg du 17 au 24 août 2024.

L'année 2024 sera marquée par les festivités du 40^{ème} anniversaire du jumelage qui se déroulera à l'ascension du 9 au 13 mai.

Le comité de jumelage est d'ailleurs à la recherche de familles d'accueil, car ce sont près de 80 amis allemands, sympathisants, musiciens, officiels qui arriveront dans le secteur de Bais.



Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact de préférence par mail
jumelage.bais.oy@gmail.com
ou par téléphone Fabien Gervot, président de l'association au 06 81 49 79 53.

Comité des Fêtes

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé une soirée entrecôte (245 participants) et un repas champêtre (123 personnes). Belle participation cette année encore !

À l'occasion de son 60^e anniversaire, il a proposé une soirée cabaret à tarif réduit (le comité des fêtes prenant à sa charge 40% du prix des places) ; 105 personnes ont répondu à notre invitation. Après un transport confortable en car nous avons assisté à un très beau spectacle autour d'un repas et pour certains, une soirée dansante a suivie.

Cette année l'opération décoration avec des sapins de Noël en bois de récupération (palettes) a été renouvelée. Merci à tous pour votre participation et bravo pour votre imagination.

Le président
Michaël BEUCHER



Préparation du barbecue pour la soirée entrecôte



14 juillet la bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous



Grand succès pour le spectacle Le Live

Calendrier 2024

Soirée entrecôte : 2 mars

Repas champêtre : 14 juillet

Toute l'équipe du Comité des Fêtes remercie les participants à tous ces événements, ainsi que les bénévoles et vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Renseignements : Michaël BEUCHER au 06 79 60 13 06 Mail : michael-beucher@orange.fr

C.R.A.F.T.S

Nous sommes un groupe d'artistes passionnées, basées à Saint-Thomas de Courceriers. Nous nous réunissons les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h dans la salle des Fêtes. Pendant l'été, nous nous sommes retrouvées pour un joli pique-nique et à Noël nous sortirons pour un repas spécial pour célébrer la fin de la saison. Pourquoi ne pas venir prendre un café et voir ce que nous pouvons offrir.



We are an exciting group of artisans based in St Thomas de Courceriers. We meet on the 1st and 3rd Tuesday of each month from 2 to 5 p.m. in the Salle de Fete. During the summer we met for a lovely picnic and for Christmas we will go out for a special meal to celebrate the season. Why not come by for a coffee and see what we can offer.

*Pour plus de détails contactez nous à :
For more details contact us at
crafts53160@gmail.com
ou appelez Jacque au :
or call Jacque at **02 43 68 20 02***



Culture et loisirs de la Vaudelle

Suite à l'Assemblée Générale du 16 novembre 2023, il a été décidé de poursuivre nos activités avec l'espoir d'accueillir de nouveaux participants.

Le bureau reste inchangé :

- Présidente : Annette DAVOUST
- Trésorière : Annick PLARD
- Secrétaire : Margaret ROBERTS

Les activités en 2023 :

- Atelier art floral.
- Soirée chandeleur et jeux de société en février.
- Un atelier fabrication produits d'entretien.
- Tricot.

Les activités proposées pour 2024 :

- Atelier art floral.
- Soirée chandeleur et jeux de société en février.
- Une soirée code de la route courant mars.
- Toutes les semaines tricot (confection de layettes pour prématurés et couvertures pour les handicapés se rendant à Lourdes).

Certaines dates ne sont pas fixées pour le moment.



Art floral :
décoration de table
réalisée pour Noël

Nous remercions les municipalités pour leur aide financière et leur prêt de salle. Nous comptons sur toutes les personnes intéressées.

Contact :

Email : annette.davoust@hotmail.fr

Téléphone **06 07 96 36 89**

Groupement de Défense Contre les ennemis des Cultures

Le bureau du Groupement Trans / Saint-Thomas, vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



Nos activités concernent la prévention, la surveillance et la lutte envers les dangers sanitaires (en particulier : le frelon asiatique, les chenilles urticantes, les ragondins, les rongeurs d'habitation, corbeaux et pigeons).

Nous vous encourageons à redoubler de vigilance contre leurs fortes progressions.

En cette fin d'année 2023, les ragondins piégés par la montée des eaux sont contraints de sortir de leurs trous. Malgré de nombreuses captures, notre groupement qui combat l'espèce depuis des années n'en a pas fini, alors n'hésitez pas à venir chercher des cages pour nous aider. **Attention : Suite au risque de maladies comme la « Leptospirose », il faut toujours prendre des gants pour manipuler les captures.**

Merci à tous et en particulier à nos deux piégeurs de la commune pour leur bénévolat.

Responsable pour Saint-Thomas : Bernard BEUCHER au 02 43 37 01 73

CUMA de Courcieriers

Cette association est un lien social et amical entre agriculteurs.



Pique-nique avec les adhérents de l'ensileuse

L'année
prochaine
sera célébré les
40 ans
de la CUMA !

Composition du bureau :

Président : Michaël BEUCHER au 06 79 60 13 06

Vice Président : Jean-Etienne MENAGE

Trésorier : Fabien LEFOL

Trésorier adjoint : Florian HUET

Secrétaire : Samuel BARRIER

Secrétaire adjoint : Patrice SOUTIF

Membres : Sébastien HUET, Hervé LAUNAY, Guillaume MADIOT et Amélie LABAT

Tous les membres de la CUMA vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Football Club Vaudaigu

Nous sommes repartis au mois de septembre 2023 avec 112 licenciés dont 42 pour les deux équipes séniors en 4^{ème} et 3^{ème} division sur le terrain de Bais pour les matchs allers. Les matchs retours auront lieu sur le terrain de Saint-Thomas de Courcieriers à compter du 15 Février 2024.

Concernant les licenciés jeunes, nous sommes associés avec les clubs de Saint-Germain/Vallée d'Orthe jusqu'au U15 et Aron pour les U18.

Le mercredi de 16h00 à 18h00, l'école de foot, avec une trentaine de jeunes, a lieu sur le terrain de Bais avec un animateur des Coëvrons et des bénévoles du club.

L'entraînement des U18 et seniors à lieu les mercredis et vendredis soirs.

Cette année, le club a le projet de commander des tenues aux couleurs du club avec le logo du FC Vaudaigu. Tous les joueurs et dirigeants auront, s'ils le souhaitent, un survêtement offert.

Le club remercie la municipalité de St-Thomas de Courcieriers et toutes les communes de notre association pour leurs aides financières.

Dates à retenir :

- **Concours de belote**
le samedi 06 janvier 2024
après-midi à Izé.
- **Soirée entrecôte**
le samedi 13 avril 2024 à Bais.
- **Tournoi de foot**
le jeudi 09 mai 2024 à Bais.

Les joueurs et dirigeants du FC VAUDAIGU vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 et vous invitent à venir les soutenir sur les terrains de Bais et St-Thomas.

Pour tous renseignements :

Patrice MELOT au 06 42 89 30 96



Entente Sportive Trans / Saint-Thomas Cyclo

L'année 2023, celle des 20 ans de l'association, s'est déroulée de façon satisfaisante. Les sorties dominicales sont cependant assez peu fréquentées, contrairement aux sorties en gîte qui nous permettent de nous retrouver plusieurs jours durant avec beaucoup de plaisir.

Ainsi le week-end de l'Ascension, nous nous sommes retrouvés à Pointel pour le départ en retraite de deux de nos membres.

Du 7 au 12 juin, nous avons séjourné au gîte de Beaulieu sur Layon dans le Maine-et-Loire. Ce séjour nous a permis de faire trois sorties vélos le long de la Loire et dans les côteaux, sites bien agréables. Nous avons aussi participé au repas de la fête communale le dimanche midi. Cette formule de séjour ayant fait l'unanimité, nous avons décidé de la renouveler en 2024, si possible vers la mer. A noter l'apparition des vélos à assistance électrique, un tiers des participants en était équipés.



Les sorties du dimanche ont lieu comme d'habitude au départ de la mairie de Trans à 9h30 l'été et à 10h00 l'hiver.

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 20 janvier à la salle de Trans.

Nous remercions vivement les communes de Trans et de Saint-Thomas pour leurs aides financières.

Composition du bureau :

Président : **Lucien QUELEN** ; Secrétaire : **Martine LEMAITRE** ; Trésorier : **Christophe HIRON**

Entente Sportive Trans / St-Thomas Tennis de table

Lors de la dernière Assemblée Générale, le président **Bruno JUGE** a fait part de son intention de se retirer du bureau, tout en restant joueur. L'ensemble de l'effectif tenait à le remercier pour ces 9 années passées à la tête du club.

Un nouveau bureau a donc été constitué :

- Co-présidents : **Lilian JUGE**,
Bruno BESNIER
- Secrétaire : **Jean-Paul PAVE**
- Secrétaire adjoint : **David CONNARD**
- Trésorier : **Alain PELTIER**
- Trésorier adjoint : **Antoine PELTIER**

Membres :

- **Fabrice BLANC**,
- **Jean-Claude HUET**,
- **Flavian JUGE**,
- **Patrice LERICHE**,
- **Jean-Etienne MENAGE**,
- **Guy THOMAS**.



Sur le plan sportif, cette année nous avons pu engager une troisième équipe, avec l'arrivée de nouveaux et le retour d'anciens joueurs, ce qui permet d'augmenter l'effectif à 20 licenciés.

Ces équipes évoluent toutes les trois au niveau départemental :

- Équipe 1 : M 2
- Équipe 2 : M 4
- Équipe 3 : M 5

Pour cette nouvelle saison, le bureau a décidé de renouveler les tenues des joueurs. Nous remercions tous nos sponsors pour leurs participations financières.

N'hésitez pas à venir nous encourager le vendredi soir et pourquoi pas signer une licence.

Vous pouvez suivre nos résultats sur le site de la FFTT.



La Corne d'Abondance des Coëvrons

L'association de Bais vous propose deux ateliers :

« Gym santé »

Ouvert aux personnes de plus de 60 ans, cet atelier est animé par un éducateur sportif de l'association **ELAN** formé à l'Activité Physique Adaptée, il permet :

- de préserver la mémoire à travers des exercices,
- travailler la coordination des mouvements,
- garder une bonne condition physique.

L'accueil y est privilégié et l'ambiance conviviale.

Tous les lundis matins (*hors vacances scolaires*) de 9h30 à 10h30 à la Salle Polyvalente de Bais.

Marine FEURPRIER, Référente Séniors



« Espace de Découvertes et d'Initiatives »

L'association vous propose de mettre en place des activités selon les IDEES et les ENVIES de chacun à travers des sorties, des activités manuelles et culinaires, des rencontres artistiques, etc. Il s'agit d'un lieu de rencontres, de loisirs et de découvertes.

Vous pouvez simplement venir boire un café, discuter, observer, être avec les autres... **C'est un espace OUVERT A TOUS.**

Tous les lundis après-midi des semaines impaires de 14h à 17h à la Salle Oy-Mittelberg de Bais.

- Campagne de prévention « *Les séniors face aux dangers d'Internet* » avec la Gendarmerie,
- Partage de la galette des rois,
- Visite de l'Abbaye d'Evron et de ses jardins,
- Décopatch sur une boîte de mouchoirs,
- Intervention de **Michel CHANTELOUP**, calligraphe, pour des réalisations sur les thèmes de l'été et de l'hiver (4 séances),
- Promenade dans le parc du Foyer « *Les Bleuets* » à Hambers,
- Atelier repas « *Rougail saucisses* »,
- Repas de Noël avec les adhérents de Bais,
- Des temps conviviaux autour de jeux de connaissances...



Cassandre SAINT-JORE, Coordinatrice Sociale

Se déplacer dans les Coëvrons

Si vous souhaitez venir sur les activités de « *La Corne d'Abondance des Coëvrons* », il existe plusieurs solutions pour être mobile :

- Transport à la demande dans les Coëvrons : **Aléop** pour vos trajets. Le déplacement s'effectue d'un point d'arrêt proche de chez vous à un autre point d'arrêt. Inscription et réservation au **09 69 39 14 14**
- Le covoiturage entre adhérents de l'association.

Marine FEURPRIER et **Cassandre SAINT-JORE**

restent à votre disposition pour plus de renseignements à :

Association « *La Corne d'Abondance des Coëvrons* » 52, rue de Sillé - 53600 EVRON - Tél. : 02 43 01 79 51

Nouvelle adresse mail : contact@cornedabondance53.fr



Derrière chaque don, Il y a des vies sauvées

Informations à savoir sur les Dons :

	Don du Sang	Don de Plasma	Don de Plaquettes
QUI ?	Avoir entre 18 et 71 ans Être en bonne santé Peser au moins 50 kg Présenter une pièce d'identité	Avoir entre 18 et 65 ans Être en bonne santé Peser au moins 55 kg Présenter une pièce d'identité	Avoir entre 18 et 65 ans Être en bonne santé Peser au moins 55 kg Présenter une pièce d'identité
FRÉQUENCE	Homme : 6 fois / an Femme : 4 fois / an	Tout les 15 jours	12 fois / an 4 semaines entre chaque don
LIEU	Collecte Mobile Maison du Don à Laval	Maison du Don à Laval	Maisons du Don : au Mans (72), et à Angers (49)
COMMENT	Sur rendez-vous Sur place en collecte mobile	Sur rendez-vous	Auto évaluation et rendez-vous sur Internet
DURÉE DU DON	1 heure en tout 10 minutes de prélèvement	1 h 30 en tout 1 heure de prélèvement	2 heures en tout 1 h 30 de prélèvement
USAGES	Soigner : les hémorragies et les maladies du sang	Soigner : les maladies génétiques, les déficits immunitaires, les grands brûlés, etc.	Soigner : les cancer, les leucémies, les lymphomes, etc.

Rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pour **2024**, sur notre territoire, les collectes de sang se dérouleront toutes de **15h30 à 19h00** à la salle polyvalente de Bais aux dates suivantes :

- Vendredi 9 Février 2024,
- Vendredi 5 Avril 2024,
- Mardi 4 Juin 2024,
- Jeudi 8 Août 2024,
- Lundi 14 Octobre 2024 (*collation gourmande*),
- Lundi 9 Décembre 2024.

Retenez cette date : Samedi 20 Janvier à 20 h, Salle Polyvalente de Bais.

Concert avec la Chorale :

Le Cœur de la cité de Sainte-Suzanne,
thème de la soirée : « À nos Amours ».

De plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera en début d'année 2024, la date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

MERCI et à Bientôt

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président :
M. Michel BEUGAS par mail à l'adresse suivante : adsb.bais.ce@gmail.com ,
ou vos correspondants de St-Thomas : **Jean-Claude MORIN, Patrice SOUTIF**



Accompagnement et Solidarité
au service des personnes
sans moyen de mobilité



Un réseau pour aider et être aidé

L'association **RESO'AP**, (**RE**seau **SO**cial d'**A**ides à la **P**ersonne) fondée depuis 2014 par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, est à même de proposer un service d'accompagnement pour faciliter la mobilité des personnes isolées sur votre territoire. Un des objectifs de l'association est de créer du lien social.

Comment cela fonctionne ?

Grâce à un réseau de bénévoles de proximité, il permet à des personnes isolées de conserver de l'autonomie et une mobilité pour se rendre chez le médecin, faire ses courses, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, aller chez le coiffeur...

L'association **RESO'AP** se charge de mettre en relation un bénéficiaire avec un bénévole qui accepte de faire l'accompagnement. Elle fournit une assurance qui couvre les véhicules en cas d'incidents pendant les accompagnements.

Les frais de déplacement des bénévoles, sont alors indemnisés à hauteur de 0,32 € / kilomètre effectué.

Le bénéficiaire est uniquement facturé pour les kilomètres effectués entre son domicile et son lieu de rendez-vous, selon une grille tarifaire (exemple : moins de 10 km → 7 €, de 16 à 20 km → 15 €, ...)

Qui sont les bénéficiaires ?

Ce dispositif s'adresse à toutes et tous, quel que soit le régime de protection, et vise à rompre l'isolement social et géographique. Les destinations sont propres à la vie courante : faire les courses, aller à un rendez-vous médical, se rendre à l'auto-école, se rendre à un entretien d'embauche, aller chez son coiffeur, visiter un proche...

Après inscription au sein de l'association (cotisation annuelle 7 € pour tous), le bénéficiaire contacte l'association au plus tard, trois jours ouvrés avant l'accompagnement souhaité.

Qui sont les bénévoles ?

Pour devenir bénévole, il faut disposer d'un permis de conduire, avoir un peu de temps libre et surtout aimer le contact. Des rencontres de bénévoles sont organisées par l'association et des formations sont mises en place.

Pour devenir bénévole, une fiche de renseignements est à remplir, une cotisation de 6 €/an est demandée afin d'être couvert par l'assurance de RESO'AP lors des déplacements.

Les chiffres du Département 53

83 bénévoles sur les 9 Communautés de Communes.

Depuis, le 1^{er} janvier 2023, **849 accompagnements** ont été réalisés.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services ou pour tout renseignement, veuillez contacter le standard au **02 43 39 44 49** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf le mercredi après-midi).

30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans / contact@resoap.fr



TERRITOIRES ET
AUTONOMIEAjoutons de la vie
aux années !

PARTAGE & CONVIVIALITÉ

L'objectif de ce service est d'assurer une présence régulière à vos côtés et de veiller à votre bien-être à domicile.

Votre accompagnant est là pour vous guider et vous épauler au quotidien.

Il agit comme un tisseur de liens et vous propose lors de ses visites à domicile :

- **Des échanges conviviaux** pour vous tenir compagnie et rompre l'isolement.
- **Des activités stimulantes et ludiques** pour entraîner votre mémoire, vos sens et votre motricité : archives de presse ou télévisuelles, lecture, jeux (*mémoire, belote, expression...*), photos, révision du code de la route, casque de réalité virtuelle.
- **Un accompagnement** dans le cadre de vos promenades et sorties à pied à proximité de votre domicile.
- **Une sensibilisation et une prévention** aux fragilités liées à l'âge pour adopter les bons réflexes et préserver votre autonomie (*nutrition, mémoire, sommeil...*).



PARTAGE & CONVIVIALITÉ
est un service de **TERRITOIRES ET AUTONOMIE**, filiale de
La Poste, autorisée en tant que Service d'Aide et d'Accompagnement à
domicile par le Département de la Mayenne.

Pour qui ?

- Être âgé de 60 ans et plus
- Être bénéficiaire ou non de l'APA
- Résider à domicile en Mayenne
(territoire des Coëvrons)

Tarification

28 € TTC par heure soit 23,33 HT

Ce tarif est éligible :

- À la prise en charge dans le cadre du plan APA,
- Au crédit d'impôt relatif aux services à la personne de 50% sur le reste à charge, soit **14 €**.

Devis personnalisé sur demande.

Pour bénéficier du service

PARTAGE & CONVIVIALITÉ,
vous avez plusieurs possibilités :

- Par téléphone au 09 75 87 51 43
(coût d'un appel local)
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14 à 18h.
- Par email :
territoires.autonomie53@laposte.fr
- Vous pouvez également venir nous rencontrer les lundis et vendredis matins de 9h à 12h30 au Bureau de Poste, 9 rue de la Perrière à Evron.



pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1^{er} réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Bais a vu le jour en 1977. L'association emploie 19 salariés et compte 10 bénévoles qui accompagnent plus de 150 bénéficiaires sur les communes de Bais, Champgenêteux, Hambers, Izé, Saint-Thomas de Courcieriers, Trans et Vimartin-sur-Orthe. L'association propose une large gamme de services : accompagnement des personnes en situations de handicap, aide et soins au seniors, entretien de la maison, garde d'enfants...

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous !

Référente local : **Véronique BOUDONNET**

Vice Présidente

Tél : 02 43 37 05 17



Véronique Boudonnet vice présidente et Marie Odile Morice responsables des Aides à domicile



02 43 37 05 17 – bais@admr53.fr

www.admr53.fr



Écouter, Accompagner, Aider

En Mayenne ce sont 463 bénévoles répartis dans 26 équipes locales qui soutiennent et accompagnent au quotidien des personnes précarisées en partenariat étroit avec les services sociaux et les institutions.

Pour répondre à ces besoins, l'équipe du Secours Catholique de la paroisse Bienheureux Jacques BURIN composée de 6 personnes est active tout au long de l'année.

Elle a aussi pour mission d'éveiller à la solidarité : appel aux dons et au bénévolat.

Si vous pouvez disposer d'un peu de temps, les membres de notre équipe seront heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles .

Chacun, à sa manière, on peut devenir contagieux de fraternité.

Contact : Mme BARBIER : 02 43 58 51 71

Mme RAGAINÉ : 02 43 37 92 10



LE DON DE MOELLE OSSEUSE

« Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

**Une idée-cadeau
utile et originale :
la vie.**



Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évoluées :

- avoir plus de 18 ans (*sans changement*) et **moins de 36 ans** à l'inscription (*au lieu de 51 ans*). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.
- Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire.
- En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.
- Pour se pré- inscrire : www.donmoelleosseuse.fr



Maison des Associations - 17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tél. : 02 43 90 68 10 (+ messagerie)

Mail : franceadot53@orange.fr

www.france-adot.org

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France services des Coëvrons

ÉVRON : 6 rue de Hertford

Antenne BAIS : 2 Avenue Auguste Janvier

franceservices@coevrons.fr

Dans un engagement du maintien de service de proximité, et avec cette volonté d'apporter une aide personnalisée à celles et ceux qui en ont besoin, **Gwénaëlle BONENFANT** est dorénavant disponible aux heures d'ouverture de l'agence postale de BAIS.

Dans le cadre des missions de France Services, elle peut vous accompagner de préférence sur rendez-vous dans vos démarches les plus simples, ou être le relais auprès de leurs collègues d'ÉVRON notamment **Catherine MEZANGE** qui assure également une permanence à BAIS le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30.

En parallèle, un îlot numérique libre-service, a été mis à disposition des administrés.

N'hésitez pas à les contacter !

+ d'infos : 02 43 01 93 94



Horaires d'ouverture - Évron

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00
13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h00

Espace partagé - Bais

Du lundi au samedi : 9h00 - 11h30

▪ Aide d'un agent France Services aux démarches simples

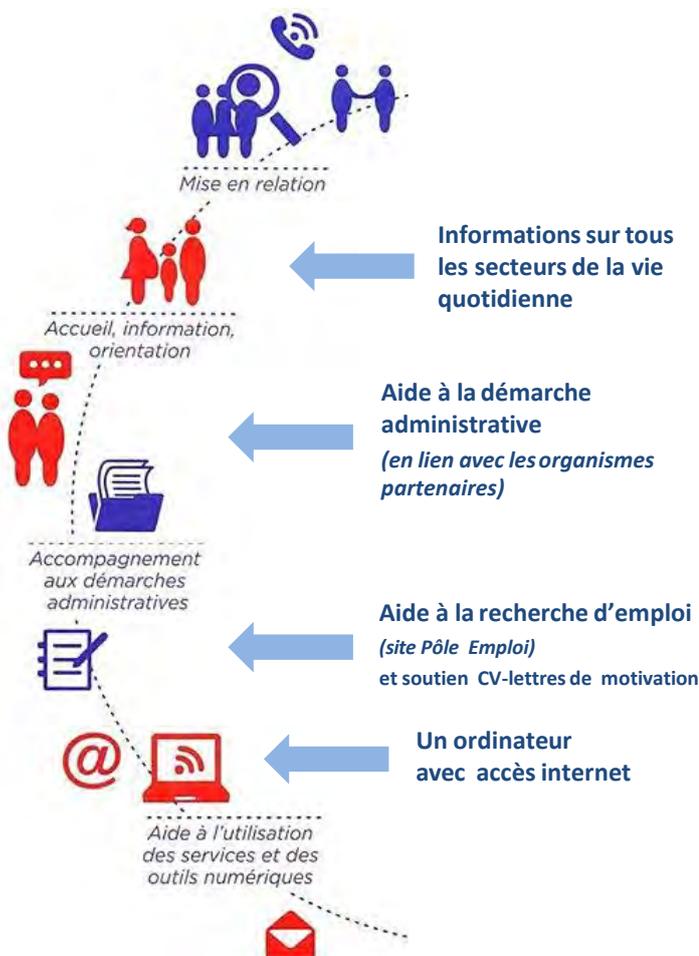
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 - 11h45

▪ Utilisation en autonomie de l'îlot numérique – Tél. : 02 43 26 68 36
(heures d'ouverture au public de l'agence Postale communale)

Jedi : 13h30 – 17h30

▪ Aide aux démarches plus complexes
Tél. : 06 02 16 63 45

Les services proposés



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVrons



Les permanences

■ JUSTICE

Victimes et prévention pénale 53

1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous au 02 43 56 40 57

CIDFF (Les droits des femmes et des familles)

3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Sur rendez-vous au 02 43 56 99 29

Conciliateur de justice

2^{ème} ou 4^{ème} jeudi de chaque mois à France services d'Évron

Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

3^{ème} jeudi de chaque mois à la mairie de Montsûrs

Sur rendez-vous au 02 43 01 00 31

Citad'elle (Violences conjugales)

2^{ème} vendredi de chaque mois 9h30 - 11h30

02 43 56 95 94

■ SANTÉ / HANDICAP

CARSAT

Assistant social sur rendez-vous

3646 - Répondre « Service social »

F.N.A.T.H.

4^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 02 41 48 50 25

Maison Départementale de l'Autonomie

Lundi matin

Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77

■ SOCIAL / BUDGET

MAYENNE HABITAT

Le mercredi matin

Sur rendez-vous au 02 43 54 55 56

UDAF (Point conseil budget)

Sur rendez-vous au 02 43 49 73 89

pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

BANQUE DE FRANCE

Le jeudi matin (borne visio-conférence)

Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

■ FISCALITÉ

DGFIP (Centre des impôts)

2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois

Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

■ FAMILLE

CAF (borne visio-conférence)

Le vendredi matin (borne visio-conférence)

Sur rendez-vous au 02 43 01 93 94

MSA

Tous les jeudis

Sur rendez-vous au 02 43 39 43 39

Et aussi

Élisabeth PERIGOIS et

Catherine MEZANGE,

de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

CAF :

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prendre rendez-vous pour une visio-caf

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS :

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise

IMPÔT GOUV :

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Duplicata papier

AMÉLI :

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte amé.li.fr
- Complémentaire santé solidaire

PÔLE EMPLOI :

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

CARSAT :

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

GÉNÉRAL :

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents





Ont participé à ce numéro : Odile Devillard, Marie-Céline Turmeau, Sophie Vauchot, Michaël Beucher, Jean-Louis Julien, Alain Marmion.